



Belgique – Belgïe  
P.P. – P.B.  
5570 – BEAURAING  
BC6183

<http://www.handi-rando.com>

# Nature,

*Si ton accessibilit  m' tait cont e...*

Num ro 1/2006  
1er trimestre 2006

Editeur responsable :  
Bernard Legrand  
No ri Cortil, 15  
5020 – CHAMPION  
**P304116**

Bureau postal de d p t :  
5570 - BEAURAING

## SOMMAIRE

<b>Sommaire et coin du secrétaire</b>		<b>P. 2</b>
<b>Assemblée générale à Marche-Les-Dames</b>		<b>PP. 3-5</b>
<b>A Jacques</b>	<b>Marc</b>	<b>P. 6</b>
<b>Vosges</b>		<b>PP. 7-8</b>
<b>Thon-Samson : la vallée, la forteresse</b>	<b>Michèle D.</b>	<b>PP. 9-12</b>
<b>Grande Fête des Joelettes ces 10 et 11 juin à Namur</b>		<b>P. 13</b>
<b>A la découverte du Jura – Appel aux Jeunes</b>		<b>14</b>
<b>Accessibilité Nature</b>		<b>P. 15</b>
<b>Opération Accessibilité Nature : le Bois du Grand Bon Dieu</b>		<b>PP. 16-19</b>
<b>Fête de l'Environnement</b>		<b>P. 19</b>
<b>Carte schématique du Bois du Grand Bon Dieu</b>		<b>P. 17</b>
<b>Ornithologie : conseils pour débutant (1<sup>ère</sup> partie)</b>	<b>M. Moreels</b>	<b>PP. 21-22</b>
<b>Membres du CA</b>		<b>P. 23</b>
<b>Programme Handi-Rando 2006</b>		<b>P. 24</b>

**Annexes :**    **Affichette Handi-Rando**  
                  **Bordereau de virement pour la cotisation**  
                  **Pour les PMR : formulaire d'aptitude physique**

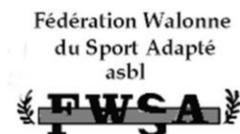
---

### Remerciements :

La parution de ce bulletin ainsi que les activités qui y sont présentées sont rendues possibles grâce aux aides reçues par les institutions suivantes que nous remercions très sincèrement en votre nom à tous:

**La Direction Générale Régionale de la Nature et de l'Environnement.**

**Le Ministère des Affaires sociales et de la Santé de la Région Wallonne et de la Région Germanophone.**



---

### COIN DU SECRETARIAT

En ce début de saison 2006, nous rappelons à tous nos membres de penser à **verser leur cotisation** à l'ASBL. : 25 € pour les PMR et 10 € pour les accompagnateurs et/ou sympathisants désirant recevoir le bulletin trimestriel d'Handi-Rando.

Nous demandons également à nos membres PMR de nous renvoyer dûment rempli le **formulaire d'aptitude physique** joint à ce trimestriel. Ces documents seront conservés par un des membres du CA, professionnel du paramédical : nous vous en garantissons la stricte confidentialité.

**Appel aux AA** pour cette saison : quelles sont vos **disponibilités** ?

**Bernard Legrand 081/21.11.45**

**Noûri Cortil, 15 – 5020 – CHAMPION - [bernard@handi-rando.com](mailto:bernard@handi-rando.com)**



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE L'A.S.B.L. HANDI-RANDO  
TENUE A MARCHE-LES-DAMES LE 11 FEVRIER 2006**

**En présence de :**

*M. De Clerck, L. Bomhals, J. Eloy, Luc Legrain, B. Legrand, M. Maillien, Thierry Thysebaert ainsi que de 12 membres effectifs. 3 procurations ont été remises au secrétariat.*

**En fonction de nos statuts, cette 2<sup>ème</sup> Assemblée est valable.**



**Mot du Président :**

*Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers amis,*

*D'emblée nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à votre asbl Handi-Rando en participant à cette assemblée générale. Cette assemblée est un moment privilégié qui nous permet de vous présenter différents bilans mais aussi de porter attention à vos souhaits.*

*Présentation des membres du Conseil d'Administration :*

*Thierry: Vice-président – Bernard : Secrétaire - Marc: Trésorier et Directeur technique -  
Martine: Rédactrice en chef – Luc : Réalisateur des topos guides SRJ - Liévin :  
Gestionnaire des activités bruxelloises – Jacques : Président.*

*Lors de notre dernière AG tenue en février 2005, j'ai mentionné que nous recherchions de nouveaux collaborateurs. Cette assemblée générale s'ouvre sous les meilleurs auspices car nous allons présenter deux nouveaux administrateurs à vos suffrages. Il s'agit de Messieurs Jean Joly et Armand Struvay.*

*Participer au fonctionnement de notre association est une expérience remarquable empreinte de découvertes et de challenges. Sachez que depuis l'année 2001 nous en sommes à la 21<sup>ème</sup> réunion de notre conseil d'administration. Celui-ci se réunit 4 fois par an au domicile d'un administrateur différent. A cette occasion nous traitons de tous les aspects relatifs au bon fonctionnement de notre asbl, ceci à raison de 3 à 4 heures de discussions, après quelques fois, mais qui sont toujours constructives.*

*J'ai essayé, lors de l'exercice de mes 2 mandats, de vous commenter ces nombreux aspects et suivis au travers de l'éditorial. S'engager reste néanmoins dans la limite des possibilités de chacun, nos statuts nous permettent de nous libérer de nos fonctions, de nos tâches, de nos mandats.*

*J'ai à vous faire part de l'évolution de ma Sclérose en Plaques qui me laisse peu de répit et me confronte à la nécessité de trouver une autre forme d'autonomie. Cette situation requiert à plus bref délai une réflexion sur les adaptations de mon environnement quotidien et je voudrais l'assumer en toute sérénité. Il m'est donc indispensable de trouver du temps. A cette fin, je démissionne de ma fonction de président.*

*Néanmoins, en plus de mes responsabilités d'administrateur, je continuerai à assumer la gestion du recensement des sites naturels accessibles aux PMR pour la région wallonne qui m'occupe depuis 1998 et qui mobilise 9 personnes (guides nature et PMR). A ce jour l'action se développe au mieux en termes de qualité des rapports et de leur médiatisation. Ce constat est encourageant, il est aussi celui de tous les membres de notre conseil d'administration qui assument la prospérité de notre association par des actions diverses et spécifiques.*

*Vous apprendrez très prochainement quel sera notre nouveau (elle) président(e) suite à une concertation entre administrateurs. Bienvenue à mon successeur !*

*Votre dévoué,*

*Jacques Eloy*



## Rapport du secrétaire :

Cotisations en 2005 : 77 sur 138 membres

29 PMR sur 48 (+17) ;

39 AA sur 81 (+1) ;

9 Amis sur 9

Locations de joëlettes : 86 locations/jour en 2005 (+56).

Les activités administratives du Conseil d'Administration :

- 4 réunions du C.A. et 1 A.G.

- dossiers accessibilité ;

- SRJ; nouvelle édition de la carte «Parc Roi Baudouin» (1.500 ex.), 3.000 affichettes ;

- nombreuses démonstrations et initiations à la joëlette ;

- dossiers de demande de subsides : Fonds Elia, Ville de Namur, Féma, Adeps (6 nouvelles joëlettes), Province de Namur, Ministre de la Santé et Sponsors privés.



## Rapport des activités 2005 par le directeur exécutif

13 randos d'un jour ;

2 week-ends ;

3 séjours de 5 jours ;

8 démonstrations,

Soit : **112 journées de joëlettes** (+23).



## Bilan des comptes 2005:

<u>Dépenses €</u>		<u>Prévus</u>	<u>Recettes €</u>		<u>Prévus</u>
Frais fonctionnement	2 337,5	(871)	Cotisations	1 175	(1 000)
Achat de matériels	784,48	(4 000)	Dons	4 645	(2 500)
Débours sur subventions accordées (Elia: 2 403,03; R.W.:940,13)	3 343,16	(8 100)	Subventions	0	(8 980)
Frais moniteurs	2 493,63	(4 500)	Fr. moniteurs	4.462,78	(4 500)
Organisations	14 306,51		Locations	858	(750)
			Organisations	11.241,35	
			Divers	128,32	(100)
<b>Totaux :</b>	<b>23 265,28</b>	<b>(17 471)</b>	<b>Totaux :</b>	<b>22 510,45</b>	<b>(17 830)</b>

Avoirs au 31 décembre 2005 :

Compte courant : 3 682,05 €

Livret épargne : 5 000,00 €

Patrimoine (7 joëlettes, 1 GPS, divers): 11 376,90 € (-10%, soit 1 137,69 €)

**Total :** **20 050,95 €** (21 841 € en 2004)



## Rapport des contrôleurs aux comptes :

Aucune remarque (rapport classé chez le trésorier).



## Approbation des comptes :

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.



## Programme des activités 2006 :

- 4 jours «Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié»
- 1 semaine dans le Jura ;
- 1 semaine en Alsace ;
- 1 week-end à Namur (Grand Rallye de joëlettes) ;
- 1 week-end en Alsace ;
- 1 sortie mensuelle.

A suivre sur le Site Internet: [www.handi-rando.com](http://www.handi-rando.com)



## Projet de budget 2006 :

Recettes €		Dépenses €	
Cotisations	1 200	Frais fonctionnement	1 500
Dons	4 000	Affiliation Féma	150
Subsides Adeps (*)	11 000	Achat de matériels	14 500
Subsides Adeps moniteurs	2 500	Frais moniteurs	4 500
Subsides ville de Namur	1 000	Assurances	110
Locations joëlettes	1 000	Frais Fonds Elia 1-2 (solde)	2 000
Subvention Région Wallonne	4 000	Frais pour dossiers R.W.	2 000
Intérêts livret	100		
<b>Totaux :</b>	<b>24 800</b>		<b>24 760</b>

(\*) Achat de 6 nouvelles joëlettes subsidiées par l'Adeps à 90% HTVA

Ce budget est approuvé à l'unanimité.



## Election du nouveau Conseil d'administration

Tous les administrateurs étaient en fin de terme de deux ans et rééligibles. Deux nouvelles candidatures avaient été enregistrées. **Les 9 candidats sont élus** par vote secret à l'unanimité des 22 voix ; Martine De Clerck, Liévin Bomhals, Jacques Eloy, Jean Joly, Luc Legrain, Bernard Legrand, Marc Maillien, Armand Struvay et Thierry Thysebaert.

Sur proposition du secrétaire, **Jacques Eloy est élu Président d'Honneur** de l'asbl Handi-Rando à l'unanimité des voix.

---

*Après une Assemblée Générale constructive... Ah ! quel bonheur de se retrouver et de revoir des photos pleines d'humour. Nous avons pu déguster un très bon repas de midi tous ensemble. Après le dîner nous sommes partis visiter le site d'entraînement des para-commandos. Puis, nous sommes allés visiter l'Abbaye Notre Dame du Vivier. Je salue comme toujours les super commentaires de Bernard. J'ai passé une très bonne journée. L'année commence déjà très bien. Vivement la suite !!!* C. Duvivier.

---

*Mon cher Jacques*

*Un projet, une équipe et voilà l'aventure qui commence... Personne ne se doutait à ce moment de l'ampleur de la tâche que tu venais d'entreprendre après avoir (innocemment ???) piégé quelques-uns d'entre nous.*

*Mais tu étais sûr de notre réponse et donc prêts à te suivre car personne ne voulait que cette idyllique semaine s'achève sur un repas festif (que nous n'avons pas eu du reste !).*

*HANDI-RANDO venait de naître et, tout naturellement, tu en as pris la présidence pour mener à terme un projet (un peu fou) mais Ô combien intéressant ! et qui allait éveiller des amitiés et créer une famille d'un genre nouveau dont les maîtres mots sont: INTEGRITE-ACCESSIBILITE.*

*Sous ta houlette et avec le soutien et l'aide d'une équipe motivée, le projet prend des allures parfois un peu folles.*

*Les idées se succèdent et amplifient le travail de chacun mais la réalité de la vie nous impose des choix que nous devons assumer et respecter. Tu as donc choisi de te retirer de la présidence afin de mieux gérer ce qui te préoccupe et pour cela, tu mérites notre respect et notre sympathie.*

*Nul doute que tu seras toujours prêt à aider notre nouveau président et que tes conseils avisés nous seront toujours utiles.*

*Toute l'équipe te remercie et nous te souhaitons bonne chance pour la suite de l'aventure car, bien sûr elle continue et tu es toujours des nôtres ; la seule différence c'est que ENFIN, les réunions seront plus courtes ce qui nous permettra sans doute d'avoir le temps de prendre ce qui nous a été promis depuis longtemps: une blanche, du fromage et un repas festif pendant lequel nous pourrons observer... un milan royal ???*

*Allez, joli au carré et tof au pluriel.*



## LE PSY

Bienvenue au nouveau Président. . .



. . . qui, amené par l'ancien, dicte déjà sa loi !



**Bonne chance à cette nouvelle équipe toute rajeunie et prête à de nouvelles folies que nous promettons sans chute au nouveau Président.**



Nous étions 19 et 5 joëlettes pour ces 3 jours de randonnées dans les Vosges. Si la météo ne nous fût pas très favorable, l'accueil, l'ambiance, la table et... les cerfs furent tous au rendez-vous. Quelles formidables vacances !

*"A notre arrivée au gîte 4 étoiles pour PMR, nous avons pu admirer un paysage magnifique. A la découverte de ce gîte... un seul mot à écrire : SPLENDIDE !"*

C. Duvivier

Une première journée sans visibilité, à la recherche du Lac Blanc !

*"Le lendemain matin, malgré un brouillard pas possible, nous sommes tous partis joyeusement en randonnée. Dans ce parcours super "hard" vers la Réserve naturelle du Tanet-Gazon du Faing (2), les AA ont eu l'occasion de se "dépasser" avec brio !!!"* C. Duvivier



(1) Le district minier de [Sainte-Marie-aux-Mines](#) dont les premières traces d'exploitation datent du 10ème siècle est un des plus importants districts argentifères de France et le premier district filonien de ce type. L'exploitation des mines s'y est poursuivie jusqu'au 20ème siècle et du point de vue de l'ampleur de ses travaux miniers, Sainte-Marie-aux-Mines est le district le plus important du massif vosgien.

(2) La Réserve naturelle du **Tanet-Gazon du Faing** est située sur la crête principale du massif des Vosges, entre les cols du *Calvaire* et de la *Schlucht*. Elle s'étage entre 1 150 et 1 306 m.

Le nom de la Réserve naturelle évoque les trois grands types d'habitats naturels rencontrés :

**Tanet**, nom germanisé du sapin (*Tannenbaum*), évoque la forêt composée essentiellement de hêtres, avec quelques épicéas et sapins, elle ne dépasse guère les 1 000 m.

**Gazon**, pour les pelouses d'altitude (les *hautes chaumes*). Au-dessus de la forêt, la végétation se compose de plantes ligneuses comme la *callune* (ou *fausse bruyère*). Plusieurs espèces d'airelles dont la fameuse *brimbelle* (*myrtille*) sont également présentes jusque sur la crête.

**Faing**, nom local donné aux zones humides de type tourbières. Ces milieux humides résultent de la lente accumulation de matières végétales mal dégradées qui finissent par former la tourbe. Le rude climat local (basses températures et fortes précipitations toute l'année !) favorise le développement des tourbières, plus fréquentes dans le nord de l'Europe.

<http://www.plainfaing.com/gazon.htm>

Le matin du deuxième jour, visibilité nulle. L'appétit aiguisé par des effluves de *Munster*, nous patientons en prenant notre pique-nique bien au chaud dans une salle d'un ex-refuge recyclé en auberge accueillante.

L'après-midi : à la rencontre du Hohneck (découvert au hasard d'une éclaircie) pour certains tandis que les plus frileux descendent à Gérardmer (prononcez "Gérardmé") où la température comptait 6° de plus !



Le troisième jour : descente depuis la forêt vers notre hébergement via l'arbre de la liberté. Après-midi sportive d'initiation à l'escalade, au quad, match de pétanque et... ou séance de "fare niente".  
*"L'après-midi du 3ème jour, détente pour tous au gîte avec sports et jeux."* C. Duvivier



Cette belle journée comme ce mémorable séjour se cloront par de pantagruéliques agapes : "choucroute alsacienne"

*"C'était un séjour super agréable. Un tout grand bravo et merci à tout le monde. Que dire du gîte ? Des patronnes fort sympathiques, un accueil génial, une nourriture très bonne et plus qu'abondante et une propreté parfaite. Allez voir les photos sur le site, vous ne serez pas déçus ou... déçus, oui !... mais de ne pas y avoir participé. Grand merci à tous."* C. Duvivier



# THON

# SAMSON :

# LA VALLÉE,

# LA

# FORTERESSE. . .



Le samedi 22/10, rendez-vous à 10h pour la découverte de la vallée du Samson, de la forteresse...

*Le ciel n'est guère prometteur et nous laisse présager une journée généreusement arrosée... Sans nous laisser impressionner, Michel et moi, nous nous équipons en conséquence. Etant d'heureux namurois, nous n'aurons pas une longue route à faire pour arriver au lieu de rendez-vous et nous décidons d'aller tranquillement faire quelques courses de dernière minute pour le pique-nique du midi. Les premiers arrivés, les premiers servis, chargés de la victuaille, nous partons immédiatement repérer les lieux.*

*Il est 9h20 lorsque nous arrivons sur place. Un peu tôt ! De plus, il pleut à verse et nous avons besoin de maintenir le moral au chaud. Nous entrons comptoir, bière à la main et cigarette au et un thé aussi tôt dans la matinée, nous le succès ! En effet, si la patronne s'en sort cela ne se présente pas bien... La de leurs commentaires, proposent un remplacer le thé par une bière. Des sourions à notre tour mais nous tenons et l'idée de la bière matinale est finalement déposée devant moi avec, non encore entamée et remplie d'un dépoussiérée par la patronne). Il ne reste plus qu'à me servir.*



*donc dans le café du coin. Déjà trois personnes au bec... Un peu gênés de commander un café faisons le plus discrètement possible. Sans bien avec le café, en ce qui concerne le thé, machine coince ! Les trois comparses y vont coup de main et l'un d'eux suggère même de regards amusés glissent vers nous, nous bon. Ouf ! La machine accepte de fonctionner abandonnée. Une tasse d'eau chaude est cerise sur le gâteau, une superbe boîte en bois grand choix de sachets de thé (discrètement*

*Mais, juste ciel, le temps passe !... vite... nous allons être en retard ! Nous prenons congé de la patronne - qui entre-temps nous a communiqué les coordonnées de son neveu, représentant en café et thé- et nous nous rendons vers le parking sous une pluie battante.*

Nous y retrouvons une joyeuse bande que le mauvais temps n'a pas intimidée. Les joëlettes sont déjà montées et n'attendent plus que leurs hôtes du jour.

Vers 11h30, les équipes sont formées et le convoi peut se mettre en route. La pluie s'est finalement arrêtée comme pour nous féliciter de notre moral d'acier et nous souhaiter une bonne journée.

Si mes souvenirs sont exacts, il y a 7 joëlettes et 3 accompagnateurs actifs minimum pour chacune d'entre elles. Ce qui nous donne 28 personnes + quelques accompagnateurs sympathisants, cela doit faire un total approchant de 35 à 38 randonneurs.





Bernard nous emmène aux pieds de ce qui reste des remparts de la forteresse et nous explique qu'ils datent de l'époque des Mérovingiens, qu'ils ont été construits avec des roches du pays, la Dolomie, extraites de la carrière de Thon toujours exploitée mais que nous ne visiterons pas. Cette carrière aurait également permis la construction de différents édifices connus tels que la gare d'Anvers, la digue de Zeelande, le Palais de Justice de Bruxelles et d'autres qui ne me reviennent pas en mémoire (et pourtant Bernard nous les a énumérés à plusieurs reprises !!!). Tout au long du parcours, il nous commentera l'histoire de Thon et de la vallée du Samson qu'il semble particulièrement bien connaître.

Toute la journée se passera dans la bonne humeur et le soleil fera même régulièrement son apparition. L'un des plus beaux villages de Wallonie avait fait des efforts de toilette : de nombreuses façades de maisons privées rivalisaient d'originalité à l'occasion de la fête d'Halloween.

Nous vivons des moments «musclés» comme l'escalade du chemin qui nous mènera à notre aire de pique-nique, ancienne basse-cour de la forteresse. La pente est raide et étroite mais, poussé par la faim et la perspective d'un bon petit vin chaud, chacun y met du sien pour soutenir, pousser, tirer et encourager.

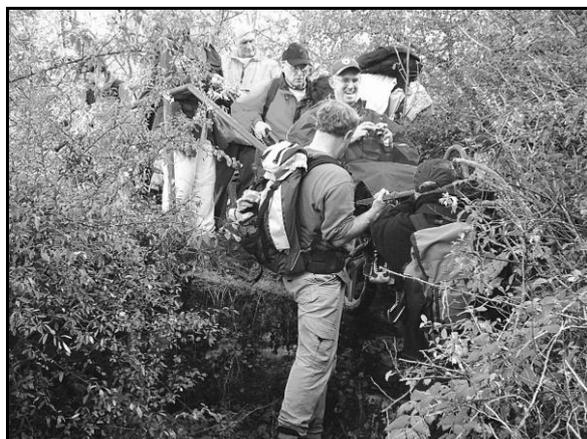
Nous y voilà ! Chacun déballe ses sandwiches, son jambon, son fromage, le saucisson à l'ail, les biscuits, le chocolat... tandis qu'une bonne odeur de vin chaud nous titille les narines. Une tournée, suivie rapidement d'une deuxième et nous sommes fins prêts pour la suite de l'aventure.



Mais le plus dur n'est pas derrière nous, il reste quelques embûches...

Nous reprenons néanmoins la route qui sera loin d'être de tout repos: grimper une pente abrupte en lacet serré avec précipice comme garde-fou à notre droite (aucune défaillance n'est autorisée) ; descente étroite, raide et glissante ; rochers éparpillés çà et là, petits et gros... Le matériel d'escalade est déballe à plusieurs reprises : mousquetons, corde de sécurité et conseils avisés des organisateurs aux accompagnateurs attentifs.

Dans les passages les plus périlleux, une joëlette désignée volontaire est envoyée en éclaireur, histoire d'éviter aux suivantes de subir le même sort en cas d'erreur de calcul. Alain sera parmi les heureux élus lorsqu'il s'agira d'une descente particulièrement difficile !



Nous avons pu apprécier une superbe vue avec un à pic sur la vallée de la Meuse, la carrière de Marche Les Dames de l'autre côté de la rive, le pont d'Andenne enjambant la Meuse, Namur à l'horizon. Un raccourci a été envisagé une fraction de seconde à cet endroit pour les «ceusses» qui souhaitaient écourter la ballade. Aucun candidat ne s'est présenté...

La dernière descente vers le village a été gaiement couronnée par la récolte de châtaignes par l'un des plus jeunes participants. Une dernière petite halte devant l'épicerie Géraldine. Nous vérifions que personne ne s'est finalement décidé à prendre le raccourci évoqué plus haut et nous repartons bientôt vers le parking où chacun réintègrera son véhicule pour repartir chez soi ou boire un dernier verre pour clôturer la journée.

Belle ballade, belle entraide, la bonne humeur omniprésente. Merci Bernard, à quand la prochaine ?  
Michèle D.



Comme chaque participant à la rando "**Entre Thon et Samson**" (la dernière de la saison) à laquelle nous conviait Bernard, Marie-Françoise et moi-même étions plutôt inquiets... Tout au long de la route, les cieux se déchargeaient de toute la flotte retenue depuis 6 semaines.

Parvenus au lieu du rendez-vous, le même scénario semblait se confirmer pour la journée.... quand... tout à coup nous vîmes notre "Pote-âgé" se transformer en *Chaman* (prêtre magicien dont la fonction est d'entrer en communication avec les esprits de la nature, en utilisant les techniques de l'extase, de la transe et des invocations) et par une danse savamment menée intercéder auprès du Dieu Soleil.... Mais bon sang,... comment donc le Wing météo n'y avait-il jamais songé ?

Quelques minutes plus tard... la pluie cessait et nous partions à l'assaut de la forteresse. Nous n'eûmes pas une seule goutte sur tout le parcours qui nous ravit de ses coloris chatoyants de l'automne, agrémentés de ci de là d'évocations historiques de notre nouveau "Gouru" et des quelques "sauts d'obstacles" dont Bernard à le secret...

Continuant sur sa lancée, au milieu de la grande salle de réception du Château, il se mit à invoquer les *Mânes* (esprit des défunts) pour les convier à ses libations de vin chaud... mais nous fîmes un sort à ce breuvage avant que ces derniers n'apparaissent...

Bien entendu, à peine fûmes-nous de retour et installés au bistrot d'à côté que les noirs nuages se vidèrent... Si après cela vous ne croyez pas encore en ses pouvoirs magiques...

Un grand Bravo aussi pour l'association "Vertigo" toujours fidèle au rendez-vous d'Handi-Rando (au total nous étions 41...sans compter les chiens...). Avec l'invocation des esprits...une revenante (Martine Lejeune) était aussi de retour parmi nous et ne l'a pas regretté.

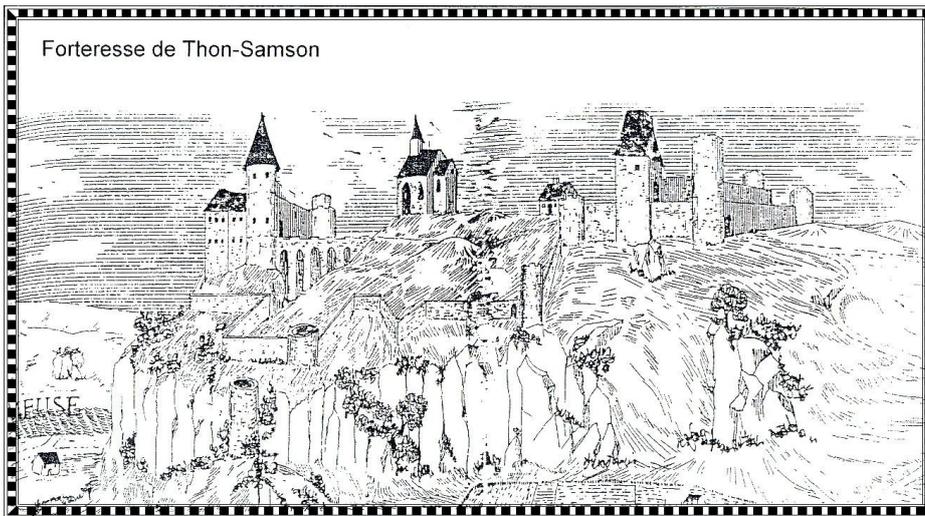
Bref, dorénavant venez aux sorties d'Handi-Rando quel que soit le temps ! notre Chaman se fera fort de balayer les quelques nuages menaçants.  
Thierry

**Samson et Poilvache** étaient au Moyen .Age, les deux forteresses les plus puissantes de la rive droite de la Meuse.

La forteresse de Samson était bâtie sur un promontoire qui la rendait presque inaccessible. Elle appartenait au Comte de Namur et son châtelain, *appelé Gouverneur ou Capitaine*, en assurait la direction au nom du Comte. Les habitants de Thon-Samson devaient y assurer la garde à tour de rôle. En temps de paix, deux hommes par jour étaient requis pour cette corvée.

Selon certains historiens, la première fortification de cet endroit remonterait à Jules César, qui y aurait fait établir un camp retranché destiné à contenir les Eburons et les Aduatiques. D'autres attribuent la construction de la première forteresse à Aubéron, Roi des Francs (seconde moitié du Ve siècle). Des découvertes archéologiques ont confirmé l'occupation du site à l'époque romaine et au temps des Francs.

La place forte comportait trois terrasses. C'est sur la première que fut découvert un cimetière franc. Sur la deuxième, se trouvait une basse-cour ou ferme. La troisième séparée de la seconde par un fossé qu'enjambait un pont-levis, supportait la forteresse elle-même. Une galerie creusée dans le roc reliait la forteresse à des ouvrages avancés.



**Au IXe siècle**, les Normands l'assiégèrent en vain. Elle fut renforcée par de nouvelles fortifications sous Philippe le Noble, Comte de Namur en 1199. Le château ne fut pris et **occupé qu'une fois de 1216 à 1222** par le Comte de Luxembourg. En 1429, les Liégeois aidés par des gens de Huy essayèrent de s'en emparer par ruse. Quelques volontaires avaient réussi à pénétrer dans la ferme à la faveur de la sortie d'un troupeau mais l'alerte avait été donnée à temps et leur plan échoua. **En 1466**, la garnison du

fort de Huy ravagea les environs de Samson. Réfugiés dans la forteresse les paysans virent du haut des remparts brûler leurs chaumières et leurs récoltes. **En 1577**, la forteresse résista à un dernier siège. **A la fin du XVIIe siècle**, le château qui avait si bien résisté à tant d'assauts **fut reconnu inefficace contre l'artillerie**. Charles II, Roi d'Espagne et des Pays-Bas en ordonna la **démolition en 1691**.

Deux légendes se sont transmises jusqu'à nous au sujet de cette forteresse :

Selon la première, il s'y cache une "**gatte d'or**" (comme en bien d'autres endroits du Namurois).

Il s'agit d'un trésor d'une valeur inestimable qui aurait la forme d'une chèvre. Cette chèvre aurait le don de s'animer la nuit de Noël. Elle aurait été enterrée ici par les Sarrasins au VIIIe siècle. Cette légende fort répandue en Wallonie trouve son origine dans les nombreuses fortunes (monnaies romaines) cachées par les gallo-romains à l'approche des barbares et découvertes fortuitement longtemps après lors de fondations par exemple. Les propriétaires de ces trésors avaient sans doute été tués lors des invasions et n'avaient pu de ce fait récupérer leur bien.



La deuxième rapporte l'histoire du "**Porc de la forteresse**".

"Au cours d'un des nombreux sièges qu'eut à soutenir la forteresse, tandis que les assaillants s'étaient rendus maîtres de toutes les issues afin d'empêcher le ravitaillement de la place, le capitaine de Samson, en proie aux pires difficultés alimentaires pour sa garnison imagina une ruse pour décourager l'ennemi. Il fit jeter par dessus la muraille un cochon bien gras, voulant ainsi persuader l'ennemi que la garnison était encore tellement bien approvisionnée qu'elle pouvait se permettre de gaspiller la viande. Elle pouvait donc encore résister longtemps. Sa ruse réussit à merveille et l'ennemi, découragé, fatigué par ce siège interminable, leva le camp et s'en retourna."

D'après R. BLOUARD. "*Basse Meuse Namuroise*" J. FIVET



## A LA DECOUVERTE DU JURA

Du 28 juillet au 3 août 2006, Handi-Rando organise son séjour dans le parc naturel du Jura.

En 1981, la délégation APF (Association des Paralysés de France) du Jura lance un appel pour la recherche d'un lieu de vacances pour les personnes en situation de handicap. Dans la semaine qui suit, **Léonie Vuillet** prend contact et annonce qu'elle lèguera sa ferme à l'APF après son décès. En mai 1994, cette **Ferme-Accueil** est inaugurée : elle gardera à jamais le nom et le souvenir de Léonie.

La structure intérieure du bâtiment (excepté une chambre d'appoint) est entièrement accessible aux personnes se déplaçant en chaise roulante. Ouverte à tous, la Ferme a été conçue pour recevoir des familles (4 gîtes) ou des groupes (24 personnes maximum). Vous y découvrirez au travers de promenades culturelles, d'activités sportives multiples et d'animations touristiques variées la beauté authentique de sites préservés ; montagnes, forêts, lacs, cascades...



La Ferme Léonie est sise à St Laurent-en-Grandvaux, commune de Franche Comté, au sein du massif Haut Jurassien en pleine région des lacs et toute proche de la Suisse.

A partir de la «*FERME DE LEONIE*», nous partirons à la découverte de cette magnifique région sous forme de randonnées en joëlette: Pic de l'Aigle et tour du lac; à travers le Risoux, le Mont d'Or... Visite de la maison de la Réserve (adaptée) et d'un espace botanique.

### Prix du séjour :

PMR 450 €  
AP : 300 €  
AA : 200 €

Ce prix comprend la pension complète (pique-nique le midi), les charges (nettoyage...) et la location des draps. Ne sont pas compris : boissons et dépenses personnelles.

**Versement d'un acompte de confirmation de 50 € par personne pour le 1er mai au plus tard. Cet acompte tient lieu d'inscription définitive.**

**Inscriptions** :(limitées à 24 personnes) :

Complet pour les PMR !

**AA et AP**: le plus vite possible au secrétariat ou chez Marc.

Nous aurons besoin d'une **équipe logistique** pour la journée et le soir

En fonction du nombre d'accompagnateurs inscrits, il sera peut être nécessaire pour respecter les mesures de sécurité, d'adapter selon les circonstances le nombre de joëlettes pour la sortie journalière; cela se fera en concertation et personne ne sera lésé.

Le logement sera réparti en fonction des inscriptions et, autant que possible, en respectant les cellules familiales des participants. Toutefois vu le nombre limité de places (24), des adaptations seront possibles comme l'an dernier dans le Morvan où tout s'est bien passé. La possibilité existe de dépasser le nombre d'inscription (+ 2 à 3 Pers) mais en logement sous tente avec adaptation du prix du séjour.

Je reste à votre disposition pour d'éventuelles questions ou suggestions,

Pour Handi-Rando, Marc, Directeur Exécutif.

## APPEL AUX JEUNES POUR LES JOURNEES JEUNES APPEL AUX JEUNES

Pendant les vacances d'été, des journées d'handi-randonnées sont réservées aux plus jeunes de nos membres.

Nos vaillants pilotes attendent leurs suggestions pour répondre à l'intérêt et aux envies des adolescents qu'ils ne sont plus.

Loïc, Céline, Sacha, Mathieu, Monika... à vous de jouer !

POUR LES JOURNEES JEUNES APPEL AUX JEUNES POUR LES JOURNEES JEUNES

# Grand Rallye de Joëlettes :

## 10 et 11 juin 2006 à Namur

Une 30aine de joëlettes représentant les associations belges qui en possèdent (9 actuellement), des accompagnateurs et sympathisants, soit de 100 à 150 personnes se rassembleront à l'occasion de ce grand événement.

Nous y démontrerons que :

*Le tourisme pédestre est accessible à toutes les personnes même lourdement handicapées grâce à la joëlette et un minimum d'effort des professionnels du tourisme ;*

*L'intégration dans la joie des personnes à mobilité réduite avec des randonneurs valides comme pilotes de joëlette est une réalité attractive pour tous.*

### Déroulement du week-end :

#### Samedi

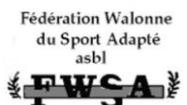


La montagne  
intérieure

vereniging voor  
infantiele  
encefalopatie,  
hersenvlamming v.z.w.



- Vers 10 heures, sur l'esplanade de la citadelle de Namur présentation aux médias des associations participantes (+/- 30 joëlettes avec leurs 3 accompagnateurs dont certains pilotes non-vooyants);
- Descente de la citadelle par le sentier historique jusqu'en ville ;
- Visite guidée et pique-nique à Terra Nova ;
- Tunnel de la Médiante et traversée de la Sambre sur le Pont de l'Evêché ;
- Visite de l'église Saint Loup, deuxième plus belle église baroque de Belgique, «interdite d'accès» à cause du grand escalier ;
- Promenade en bord de Sambre puis de Meuse jusqu'à l'Auberge de jeunesse de La Plante (\*\*) où se déroulera une soirée festive et conviviale.



#### Dimanche

- Vers 9 heures, embarquement du groupe avec les joëlettes sur un bateau mouche,
- Navigation jusqu'à l'écluse de Houx ;
- Randonnée en joëlette via la passerelle du barrage jusqu'aux ruines de Poilvache par un petit sentier ;
- Visite des ruines et redescente par le même sentier ;
- Retour en bateau vers La Plante : verre de l'amitié à bord.

Participation aux frais : 5 € par personne (\*)

Délai d'inscription : 29 avril 2006.

(\*) Ce montant couvre l'entièreté des frais du week-end (hormis le pique-nique de samedi midi et les boissons).

(\*\*) Auberge de jeunesse de NAMUR, avenue F. Rops, 8 - à LA PLANTE/NAMUR (50 mètres après l'écluse de La Plante, rive gauche de la Meuse). Tél. : 081/22.36.88



# Accessibilité Nature

Une initiative du Ministère de la Région Wallonne  
Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement

## Contacts Organisation:

### **Ministère de la Région Wallonne**

Coordination générale:

Sandrine Liégeois & Guy Coster

Tél. : 081/33.58.87 / Fax 081/33.58.22

E-mail: G.Coster@mrw.wallonie.be

### **Handi-Rando ASBL**

- Inspection sites: Jacques Eloy

Tél/Fax 02/460.68.26

E-mail: jeloy@compaquet.be

- Cartographie spéciale: Bernard Legrand

Tél 081/21.11.45

E-mail: bernard@handi-rando.com

### **Différences ASBL**

Coordination données WEB: Noël Orain

Tél : 010/61.66.65

E-mail: difnet@skynet.be

Chers Amis, Chères Amies,

Comme suite aux nouvelles procédures de la Direction de la Nature et des Forêts, D.N.F, nous présenterons 5 rapports pour évaluation ce mois de mars. Il s'agit des rapports de *Croix Vierge-Jacques*, vallée de *Rabais*, parc de *Mariemont*, Marais de *Harchies*, Coupure de *Léaucourt*.

Merci aux équipes qui ont réalisé ces excellents rapports.

Cette année, hormis les projets désignés, nous sommes conviés à porter nos efforts sur les régions du Condroz et du Brabant Wallon.

Si vous avez connaissance d'un site qui vous paraît accessible, n'hésitez pas à nous en faire part.

Votre contact : Jacques Eloy - [jeloy@compaquet.be](mailto:jeloy@compaquet.be) – 02/460.68.26

*Binôme* : Jean-Marie Delmotte (GN) et Marcel Burnet (PMR)

Sites: parc de Mariemont **T**

*Binôme* : Benjamin Snoeck (GN) et Christian Baeke (PMR)

Sites : Neuville-sous-bois, Libramont, Sosoye, Florennes

*Binôme* : Pascal Huyghe (GN) et François Schiltz (PMR)

Sites : *actualisation du rapport Bon-Secours*, Harchies **T**

*Binôme* : Maryse Masseur (GN) et Jacques Eloy (PMR)

Sites : *Prouvy* et *abords de Muno par le Ravel*

*Binôme* : Pascal Huyghe (GN) et Jacques Eloy

Sites : Coupure de Léaucourt., à Pecq (Hérinnes) **T**

*Binôme* : Michel Rézette et Jacques Eloy

Sites : vallée de Rabais et Croix Vierge-Jacques du côté de Ethe/Virton. **T**

Ndlr : en italique : *les sites qui sont en chantier*;

en gras : rapport **Terminé**.

### **Les Guides Nature :**

Jean-Marie Delmotte, Maryse Masseur, Michel Rézette, Benjamin Snoeck et Pascal Huyghe

### **Les PMR :**

Marcel Burnet, François Schiltz, Christian Baeke et Jacques Eloy

# Opération Accessibilité Nature :

## Le Bois du Grand Bon Dieu



<b>Rapporteurs :</b>	JM Delmotte (Guide Nature Haute Sambre); M Burnet (en chaise manuelle)
<b>Date de la visite :</b>	09/10/2004
<b>Nom officiel du site :</b>	Bois du Grand Bon Dieu
<b>Adresse :</b>	Route de Biesme
<b>Code Postal :</b>	6530
<b>Commune :</b>	Thuin
<b>Province :</b>	Hainaut
<b>Signalisation routière :</b>	Le " <i>Bois du Grand Bon Dieu</i> " n'est pas signalé
 <b>Itinéraire et localisation:</b>	<p>Sur le ring R3 de Charleroi prendre la direction <i>Beaumont</i> ; à Gozée prendre la direction <i>Thuin</i> ; à l'entrée de Thuin suivre <i>Gendarmerie</i> et direction <i>Biesme</i>. Au carrefour du <i>Petit Paradis</i>, entrer dans le parking.</p> <p>Pour rejoindre le chemin de l'Ermitage, reprendre le véhicule, puis prendre par <i>Biesme</i> ; à la route de <i>Ragnies</i>, prendre à droite vers <i>Thuin (ville basse)</i>. S'arrêter sur le parking de la DNF.</p>
<b>Parking existant :</b>	Oui
<b>Places PMR :</b>	Non
<b>Parking payant :</b>	Non
<b>Localisation du parking :</b>	Le parking se trouve directement à l'entrée du bois
<b>Jours de présence humaine :</b>	Pas de présence assurée
<b>Sanitaires existants :</b>	Non
<b>Point d'eau potable :</b>	Non
<b>Abri(s) existant(s)</b>	Non
<b>Documentation existante</b>	Aucune
<b>Restaurant existant :</b>	Non
<b>Petite restauration :</b>	Non
<b>Aire de pique-nique :</b>	Oui
<b>Accessibilité PMR</b>	Facile
<b>Descriptif et localisation :</b>	Banc près du point de vue (1 sur le plan )
 <b>Rapport sur l'accessibilité du site aux PMR :</b> 	<p>Les chemins et sentiers du bois sont en terre parfois recouverte d'humus. Il est donc conseillé de faire cette promenade par temps sec. Dans ces conditions, la plupart des chemins sont aisément praticables en chaise roulante.</p> <p>Se reporter au plan pour éviter les parties non praticables en chaise.</p> <p>Les passages signalés comme <i>malaisés</i> nécessitent l'aide d'un accompagnant. Il est toutefois possible de faire un circuit en évitant ces parties.</p> <p>Le chemin de l'Ermitage est une voie asphaltée qui ne pose aucun problème en chaise.</p>
<b>Appréciation pour l'accompagnant :</b>	Dans le bois, certains passages sont en devers et nécessitent l'intervention d'un accompagnant. Il convient d'être très prudent avant de décider de s'engager.





## Caractéristiques naturelles du site



*S'il est à Thuin un endroit propice à la promenade en famille, c'est bien le Bois du Grand Bon Dieu. Sillonné en tous sens par chemins et sentiers, il s'appelait jadis «Bois de l'Ermitage» à cause de la proximité, en bordure de la Biesmelle, d'un ermitage dédié à St Antoine. La présence d'un imposant calvaire daté de 1725 lui vaut son appellation actuelle.*

### A la découverte du Bois du Grand Bon Dieu : ± 3 km



Le Bois du Grand Bon Dieu, c'est un plateau boisé de 16 hectares, entouré de toutes parts de vallées profondes formées par un large méandre creusé par la *Biesmelle* (affluent de la Sambre) et le ruisseau de la *Goulette* ou du *Petit Paradis* (affluent de la Biesmelle). Ce plateau semble avoir été occupé par l'homme depuis une époque se perdant dans la nuit des temps, probablement le néolithique, il y a ± 5.000 années, ainsi qu'en témoigne le matériel lithique découvert sur place : haches et outils divers en pierre polie. Cette occupation humaine se serait poursuivie sous forme d'Oppidum jusqu'à l'époque gauloise et même gallo-romaine, donc bien avant la naissance de l'actuelle ville de Thuin sur son éperon rocheux.

L'accès au Bois se fait, à l'ombre de beaux platanes, à partir du parking situé au lieu-dit *Petit Paradis*, route de Biesme. Une petite nécropole gallo-romaine a été découverte à cet endroit et fouillée au début des années soixante par les services du musée de Mariemont. Sur la droite, sont nettement visibles les vestiges d'une levée de terre qui protégeait le seul point vulnérable de l'oppidum. Sur la gauche, un vaste terre-plein aménagé offre un magnifique point de vue sur la *vallée de la Biesmelle* et, notamment, sur

la vieille *forge du Haut-Marteau*. De cet endroit, différentes possibilités s'offrent au promeneur pour rejoindre le grand Calvaire (voir la carte schématique).

Le *Bois du Grand Bon Dieu* est établi sur un massif de **poudingues emsiens** de couleur rouge grenat caractéristique. Le poudingue est une roche sédimentaire (dans ce cas formée dans la mer il y a 380 millions d'années) constituée d'un conglomérat de galets roulés cimentés naturellement. Le poudingue est un véritable béton extrêmement dur que l'érosion des rivières n'entame que difficilement, ce qui explique le méandre formé à cet endroit par la Biesmelle qui a dû contourner le massif.

Le sol est peu profond et ne permet pas le bon développement de **la strate arborescente**. L'essence dominante est le chêne pédonculé. Le charme non exploité en taillis atteint ici des dimensions exceptionnelles.

La **strate arbustive** est déterminée par le houx et le néflier très abondant, signes d'un sol acide. Quelques massifs d'if peuvent être observés à l'extrémité de la grande allée (*allée des Artistes*) bordée de hêtres imposants. La bourdaine, la viorne obier, le sorbier des oiseleurs, le sureau à grappes, le chèvrefeuille, sont également bien représentés. Quelques chênes supportent vaillamment leur surpoids de lierre. Peu de résineux à l'exception de quelques épicéas et Douglas perdus dans la futaie à feuilles caduques.



La **strate herbacée** est remarquable : grande luzule, oxalis, paturin, houlque molle, millepertuis, linéaire commune, brunelle, flouve odorante, mélampyre, euphorbe des bois, stellaire holostée, germandrée scorodaine, gouet maculé, épilobe en épis et bien d'autres... Le printemps offre au promeneur un spectacle féérique dès la fin mars : ficaires, anémones sylvies, jonquilles et surtout une mer odorante de jacinthes des bois.

Remarquable aussi la **faune ailée**. Suivant les saisons, on peut observer et surtout écouter sittelles torchepots, merles, mésanges, fauvettes, grimpereaux, pics épeiches, pouillots, ramiers, tourterelles, pinsons, troglodytes, rouges-gorges, moineaux... Et le soir le chant de la chouette hulotte, habitante du Bois du Luiseul tout proche.

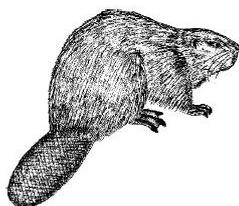
Si les grands **mammifères**, à l'exception du renard, sont absents (la pression de l'homme est trop forte), il n'est pas rare d'observer les acrobaties de l'écureuil roux ainsi que les petits rongeurs terrestres que sont campagnols et mulots.

La saison des **champignons** offrira au promeneur bon nombre d'espèces : russules, paxilles enroulés, satyres puants, lycoperdons, sclérodermes, clytocibes, amanites tue-mouches sont le plus souvent observés.

Si les chemins sont parfois malaisés, il est certain que le plaisir de la découverte de ce site remarquable, rempli d'histoire et de petite histoire, récompensera les efforts accomplis.



## Le site de l'Ermitage



L'accès à l'Ermitage St Antoine se fait à partir d'un petit parking situé "*route de Ragnies*" à proximité du pont sur la *Biesmelle* et de l'ancien "*Moulin du Bas-Marteau*". Le nom de cet affluent de la Sambre est dérivé du mot celtique «*biba*» signifiant «*castor*», rappelant que ce mammifère était présent dans nos contrées aux temps jadis.

Petite rivière torrentueuse la **Biesmelle** coule, rapide, sur un lit caillouteux avec des zones calmes. Son eau est froide et bien oxygénée, propice à la truite fario et à l'épinoche à trois épines. Des plages de graviers y accueillent le cincle plongeur, tandis qu'il n'est pas rare d'apercevoir la flèche bleue du martin-pêcheur.

C'est un chemin macadamisé, en corniche, qui conduira le promeneur à l'*Ermitage St Antoine*. Il n'est pas long ; 5 à 600 mètres tout au plus, ce qui fera un parcours aller-retour d'un bon kilomètre. Il est bordé d'un côté par la rivière, de l'autre par le bois du *Luiseul* jonché de gros blocs épars de poudingue... Un chemin ombragé et frais, propice à la prolifération des mousses, dont la plus connue est le polytric, et des fougères, dont le polypode commun.

La rivière est bordée d'**essences propres aux lieux humides** comme saules et aulnes. Les versants escarpés accueillent érables sycomores et frênes élevés tandis que le Luiseul est riche en chênes, merisiers et autres charmes.

Salicaires, balsamines de l'Himalaya, pétasites, aegopodes podagraires (herbe aux goutteux) occupent le sol, ainsi que des oxalis, bardane, gaillets divers, épilobes, cardamines, petite ciguë, digitale pourpre, menthe aquatique....

Salamandres, tritons (crêté, palmé, ponctué), grenouilles rousses,... sont bien représentés dans les **mares** avoisinantes. Le crapaud commun et le crapaud accoucheur (alyte) sont présents sur le site de l'Ermitage.

Libellules et demoiselles ne sont pas rares, ainsi que les papillons (piéride du navet, piéride du chou, citron, vulcain, petite tortue, aurore ...).

La **gent ailée** est identique à celle rencontrée au Bois du Grand Bon Dieu.

**L'Ermitage St Antoine**, fondé au **XVe siècle**, a connu au cours des temps des fortunes diverses : ermitage, école, propriété particulière à partir de 1782 (ferme puis guinguette, propriété privée) jusqu'au début des années nonante, et enfin, propriété de la région wallonne qui y a installé les *bureaux du cantonnement de Thuin de la Division Nature et Forêts* (DNF).

Des **panneaux didactiques** (description d'essences d'arbres et arbustes, indications diverses) et différents **nichoirs pour hyménoptères** installés par la DNF, accompagnent le promeneur en fin de parcours après la passage sous le beau pont en briques supportant la ligne de chemin de fer désaffectée (futur RAVEL) *Mons-Chimay*.

A noter, derrière une jeune haie d'aubépines, planté par la DNF, un **verger hautes tiges** (pommiers, poiriers, pruniers, noyers, cerisiers) entre lesquels ont été dressés des perchoirs pour rapaces (buse et faucon crécerelle) présents sur le site.

*A hauteur du déversoir sur la Biesmelle, le demi-tour s'impose pour le retour à la case départ.*

*Le Bois du Grand Bon Dieu et le chemin de l'Ermitage composent un excellent parcours pour une courte promenade (± 2 heures) ombragée et à l'écart des foules.*



Des Scouts de Woluwé-St-Lambert proposent à 2 PMR de participer au **Raid de 3 jours NAMUR-BOUILLON** qu'ils organisent.

Pour plus de détails s'adresser à Marc



Comme les années précédentes, Handi-Rando asbl sera représentée à la Fête de l'Environnement organisée par l'I.B.G.E.

Venez nous rencontrer, nous dire bonjour... Cette journée est l'occasion de s'amuser, de rencontrer de nombreux acteurs de l'environnement et de faire le plein d'informations dans une ambiance festive.

**Fête de l'environnement**  
**Groot milieufest**  
**04-06-2006**

Dès 12h - concert à 20h  
Vanaf 12u - concert om 20u

Parc du Cinquantaire - Jubelpark

Une initiative de la Ministre de l'Environnement et de l'Energie de la Région de Bruxelles-Capitale, avec la participation des communes bruxelloises.  
Een initiatief van de Minister van Leefmilieu en Energie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, in samenwerking met de Brusselse gemeenten.



## L'Ornithologie :

### Quelques conseils pour ornithologue débutant. . .

"Ouvrez, ouvrez, la cage aux oiseaux", chantait Pierre Perret. Ce n'est certes pas nous qui lui donnerions tort : la place des oiseaux n'est pas en cage, fut-elle dorée, mais bien en liberté.

Le refus de la captivité pour la gent ailée n'implique cependant pas pour autant que votre contact avec les oiseaux soit nécessairement distant ou indirect (par le truchement, par exemple, d'émissions animalières où des professionnels de l'image vous font découvrir des oiseaux).

Essayez-vous à l'ornithologie de terrain, allez à la rencontre des oiseaux, regardez-les vivre. Le challenge est passionnant et les progrès rapides car, au contraire de la botanique, le nombre d'espèces considérées est relativement faible et il n'y a pas d'emblée un jargon de spécialiste qui décourage.

Méfiez-vous cependant, l'ornithologie, que l'on peut pratiquer dans tous les lieux par tous les temps, est un virus dont on a bien du mal à se débarrasser !

### Quand commencer ?

Le meilleur moment pour débiter en ornithologie est l'hiver. Le nombre d'espèces présentes est plus réduit et... l'absence de feuilles facilite les choses. N'attendez cependant pas, le printemps a aussi ses charmes !

### Comment identifier un oiseau ?

Le néophyte est généralement perplexe face à l'apparition d'un oiseau. Par quel critère doit-il commencer pour pouvoir l'identifier ? S'il n'y a pas de règle infaillible en la matière, faire preuve de méthode est nécessaire. Je vous propose dès lors un tableau condensé qui reprend 15 critères clés qu'il faut avoir à l'esprit pour pouvoir identifier un oiseau. Avec un peu d'entraînement, on arrive assez rapidement à penser à tout cela en même temps !



### Critères d'identification d'un oiseau

Sa taille. La longueur d'un oiseau se mesure de la pointe du bec à celle de la queue. Pour apprécier celle-ci, il faut la comparer à celles d'espèces bien connues : la Mésange charbonnière (12 cm), le Moineau (15 cm), l'Etourneau (22 cm), le Merle (25 cm), la Tourterelle turque (33 cm), la Corneille (45 cm), le Colvert (55 cm), le Cygne (150 cm).

\* Son aspect général. Il faut essayer de classer l'oiseau dans un grand groupe (Canards, Rapaces, Pigeons, Laridés, Limicoles, Passereaux), de le rapprocher d'une espèce connue.

\* La forme de son bec. Chez l'oiseau celle-ci est souvent en rapport étroit avec son mode d'alimentation.

\* La longueur de ses pattes. La conformation des pattes est souvent révélatrice de l'habitat de l'oiseau.

\* Ses caractères de terrain. Les particularités du plumage (taches de couleur très apparentes ou très localisées, présence d'une huppe sur la tête) et la couleur du bec et des pattes sont de précieuses indications.

\* Sa façon... De grimper, de s'envoler, de se percher, de nager peut être caractéristique.

\* La forme de sa queue. Celle-ci peut être longue, carrée, fourchue, arrondie, échancrée...

\* Sa façon de voler. Le vol peut être rectiligne ou onduleux, le battement des ailes est très variable.

\* La forme de ses ailes. Celles-ci peuvent être en forme de faux, arrondies, longues et pointues, digitées...

Son attitude et sa démarche. Certains oiseaux se tiennent droits, d'autres horizontaux; certains sautillent sur le sol, d'autres marchent.



Ses signes distinctifs en vol. On notera si l'oiseau tient son cou tendu ou replié, s'il a les pattes pendantes, s'il vole en groupe.

Son chant. Certains cris, certaines phrases sont typiques de certaines espèces. Il faut néanmoins s'en méfier parce que les possibilités sonores de chaque espèce sont assez étendues, parce que de nombreuses espèces s'imitent, parce qu'il existe des chants atypiques.

L'époque de l'observation. Il faut toutefois prendre garde aux oiseaux en migration que l'on peut trouver n'importe où.

Le biotope dans lequel on l'observe. Bois, milieu ouvert, marais... mais attention aux migrateurs.

Son comportement. L'oiseau paraît furtif, sûr de lui, agressif, placide? Est-il seul ou en groupe?

## Les rapports

Il est important de consigner soigneusement ses observations en tenant compte du lieu et de la date et éventuellement d'estimer quantitativement les espèces observées. Ces rapports vous permettront d'assurer un suivi sur certains sites. Ces suivis sont intéressants tant pour votre édification personnelle, que pour d'autres ornithologues, que pour l'état même du site et des espèces qui y sont présentes. N'hésitez jamais à communiquer ces rapports à qui de droit et notamment aux associations locales de protection de l'environnement.



### De la fiche des "coches"

Sans tomber dans l'excès, n'oubliez pas de consigner au jour le jour toutes vos "coches". Lorsque après quelques années, vous dépasserez les 200 espèces... vous pourrez rétrospectivement afficher un sourire un peu béat. Il n'y a pas de mal à se faire du bien !

## De l'attitude

La règle de base est simple : le respect total de l'animal et de son environnement naturel. Observez tant que vous voudrez, faites-le tant et plus, mais à la condition de ne pas mettre un spécimen en danger. N'importunez pas outre mesure un oiseau qui niche, se nourrit ou se repose. Ne faites rien qui puisse l'inciter à quitter définitivement les lieux. Vous êtes invité à le découvrir, faites-le sur la pointe des pieds, avec retenue ! L'oiseau que vous aurez mal vu aujourd'hui parce que nous n'avez pas voulu le perturber, allez le revoir demain dans de meilleures circonstances. L'oiseau pour le chasseur ne "sert qu'une fois", pour l'ornithologue, il "sert" plusieurs fois... pour lui, pour les autres ornithologues et, cerise sur le gâteau, pour l'oiseau lui-même en dehors de l'ornithologie.

**(A suivre)**

Article réalisé par Michel. MOREELS, Président de la Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs (CEBE). La CEBE gère, défend et anime les sites naturels bruxellois du Moeraske et de l'Hof ter Musschen.  
Pour plus d'infos [www.cebe.be](http://www.cebe.be)



A tous les membres de sa famille, à tous ceux qui ont partagé sa courte destinée et ont aimé

### Laura Pley

Hando-Rando et ses membres présentent leurs sincères condoléances.

*L'impossible est arrivé*

*Un enfant qui meurt*

*Bien avant l'heure*

*Bien avant ses parents*

*C'est l'impensable*

*Mais l'amour meurt-il ?*



**Handi-Rando asbl** remercie vivement ses membres d'honneur. Leur soutien est très précieux.  
 Merci à AXA, à Madame Callens, à Cap 48, à la Famille Eloy-Gervaise, à Madame Irène Eloy, à la Famille Legrand-Metz, à Madame Hellinckx Carine, au Kiwanis Service Club de Namur Comté, à Madame Cécile Regout, à la S.A. Fabricom GTI, à Monsieur T Van Dijk  
 Le Conseil d'Administration

<b>Président</b>	Armand Struvay Av. du Martin Pêcheur, 25/58 1170 Bruxelles Tél : 02/660.50.14 e-mail : <a href="mailto:armand@handi-rando.com">armand@handi-rando.com</a>	Relations publiques Gestionnaire des Fonds & Subventions Candidature d'appel à projets
<b>Président d'Honneur &amp; Administrateur</b>	Jacques Eloy Av. des Nerviens, 23 1780 Wemmel Tél/Fax : 02/460.68.26 GSM:0475/38.56.53 e-mail : <a href="mailto:jacques@handi-rando.com">jacques@handi-rando.com</a>	Gestion du recensement des sites naturels accessibles aux PMR pour la région wallonne., Suivi Technique des joëlettes Dépôt de 2 joëlettes
<b>Vice-président</b>	Thierry Thysebaert Rue des petits sapins 39 4900 Spa Tél. : 087/77.34.56 – 087/79.03.35 Fax : 087/79.03.00 e-mail : <a href="mailto:thierry@handi-rando.com">thierry@handi-rando.com</a>	Guide Nature Gestionnaire des activités spadoises Relations avec le Cercle des Naturalistes de Belgique Dépôt d'1 joëlette et 3 disponibles
<b>Secrétaire</b>	Bernard Legrand Noûri Cortil 15 5020 Champion Tél.:081/21.11.45 e-mail <a href="mailto:bernard@handi-rando.com">bernard@handi-rando.com</a>	Moniteur niv.3 ADEPS Gestionnaire du Site Internet Relations avec l'ADEPS et Féma Réalisation de cartographies spécifiques et Techn. GPS Dépôt de 8 joëlettes
<b>Directeur Technique</b>	Marc Maillien rue des Carrières 60 5570 Winenne Tél.: 082/71.27.20 GSM:0473/58.34.21 e-mail : <a href="mailto:marc@handi-rando.com">marc@handi-rando.com</a>	Moniteur niv. 1 ADEPS Gestionnaire des activités Dépôt de 2 joëlettes
<b>Trésorier</b>	Jean Joly Rue Crotteux, 10 4257 Berloz Tél /Fax : 019/32.56.12 e-mail : <a href="mailto:jean@handi-rando.com">jean@handi-rando.com</a>	Gestionnaire de la comptabilité
<b>Bibliothécaire &amp; Topographie</b>	Luc Legrain rue des Inhauts, 3 5021 Boninne (Namur) Tél/Fax : 081/21.43.01 GSM:0476/54.30.00	Moniteur niv. 3 ADEPS Gestionnaire des topos guides Sentiers de Randonnées en Joëlettes et voiturettes
<b>Rédactrice en chef</b>	Martine De Clerck Rue F. Léger 42A 1140 Evere Tél.:02/726.05.98 e-mail : <a href="mailto:martine@handi-rando.com">martine@handi-rando.com</a>	Gestionnaire des publications, trimestriel Les articles, poèmes, dessins, photographies... sont très bienvenus 1 mois avant la fin de chaque trimestre.
<b>Administrateur</b>	Jean-Liévin Bomhals Bosh, 41 1780 Wemmel Tél.: 02/460.76.58 e-mail : <a href="mailto:lievin@rando-gps.com">lievin@rando-gps.com</a>	Moniteur niv. 3 ADEPS Gestionnaire activités bruxelloises Techniques GPS

**Cotisation** : elle comprend la cotisation fédérale, l'assurance individuelle, l'envoi du bulletin trimestriel et la participation aux activités du calendrier annuel (hormis les frais de gîte)

Personne à Mobilité Réduite et sa famille : 25 €

Accompagnateur Actif ou Accompagnateur Sympathisant : 10 €

**Compte bancaire** : 142-0668034-20

ASBL HANDI-RANDO - 5020 CHAMPION

## PROGRAMME DES ACTIVITES 2006

Mis à jour le 17 mars 2006

DATE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE & (PILOTE)	INSCRITS	AA
Sa 11/02	<b>Marche-les-Dames : Assemblée Générale N°2</b> 10h. à 12h. Restaurant "La Ferraugière"(Menu+Apéro = 15 €) Balade l'après-midi (Bernard)	4 joëlettes 5 participants	10/12
Di 30/04	<b>Léaucourt</b> : rando en chaise le matin, en joëlette l'après-midi Commentées par Guides Nature (Edwige et Liévin)	4 joëlettes 3 inscriptions	1/9
Lu 01/05	<b>Bois de Halle</b> : Les Jacinthes du Bois de Halle (Bernard)	6 joëlettes 4 inscriptions	8/12
Di 14/05	<b>Bon Secours</b> : rando en chaise le matin, en joëlette l'après-midi. Commentées par guides Nature <b>Complet pour les PMR</b> (Pascal et Liévin)	4 joëlettes 4 inscriptions	2/10
Di 21/05	<b>Spa</b> : "Tour des sources" par les chemins empruntés par les curistes de la Belle Epoque (Thierry)	4 joëlettes 5 inscriptions	7/16
Di 04/06	<b>Parc du Cinquantenaire</b> : fête de l'environnement organisée par l'IBGE (Jacques)	2 joëlettes	1 / 4
Sa 10/06 Di 11/06	<b>Namur</b> : Grand rallye de joëlettes : citadelle – ville Meuse : Houx – Poilvache (Bernard)	10 joëlettes 7 inscriptions	5/30
Ma 20/06- Sa 24/06	<b>Laroche</b> : "Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié" avec l'appui de la Défense Nationale ; 4 x 15 kms, transport adapté. (Marc)	6 joëlettes 4 inscriptions	14/16
Di 25/06	<b>Axa</b> (Luc)	4 joëlettes	2 / -
Me 12/07	? : <b>Journée Jeunes</b> (Marc)	4 joëlettes 1 inscription	2/3
Je 27/07 Me 02/08	<b>Jura (en gîte)</b> : PMR = 450 €-AP=300 € - AA=200 € <b>Complet pour les PMR</b> (Bernard & Marc)	4 joëlettes 5 inscriptions	5/12
Me 09/08	? : <b>Journée Jeunes</b> (Marc)	4 joëlettes 1 inscription	3/3
Me 23/08	? : <b>Journée Jeunes</b> (Marc)	4 joëlettes 1 inscription	3/3
Me 30/08	? : <b>Journée Jeunes</b> (Marc)	4 joëlettes 1 inscription	2/3
Di 03/09	<b>Hour</b> (Les Castors)	4 joëlettes	3/9
Lu 04/09 Ve 08/09	<b>Alsace</b> (Bernard & Marc)	4 joëlettes 5 inscriptions	4/12
Sa 16/09 Di 17/09	<b>Brame du cerf</b> : avec l'ASBL "Fauteuils Volants" (Marc)	4 joëlettes 2 inscriptions	3/3
Di 08/10	<b>Marche-les-Dames</b> : randonnée à sensations (Bernard)	4 joëlettes 1 inscription	2/3 -
Sa 11/11 Di 12/11	<b>Lac DER</b> (Marc)	4 joëlettes 3 inscriptions	2/9

**AA = Accompagnateurs Actifs disponibles – Journées Jeunes = priorité aux jeunes**  
**Inscriptions** au secrétariat sur le principe "Premier inscrit, premier servi !"